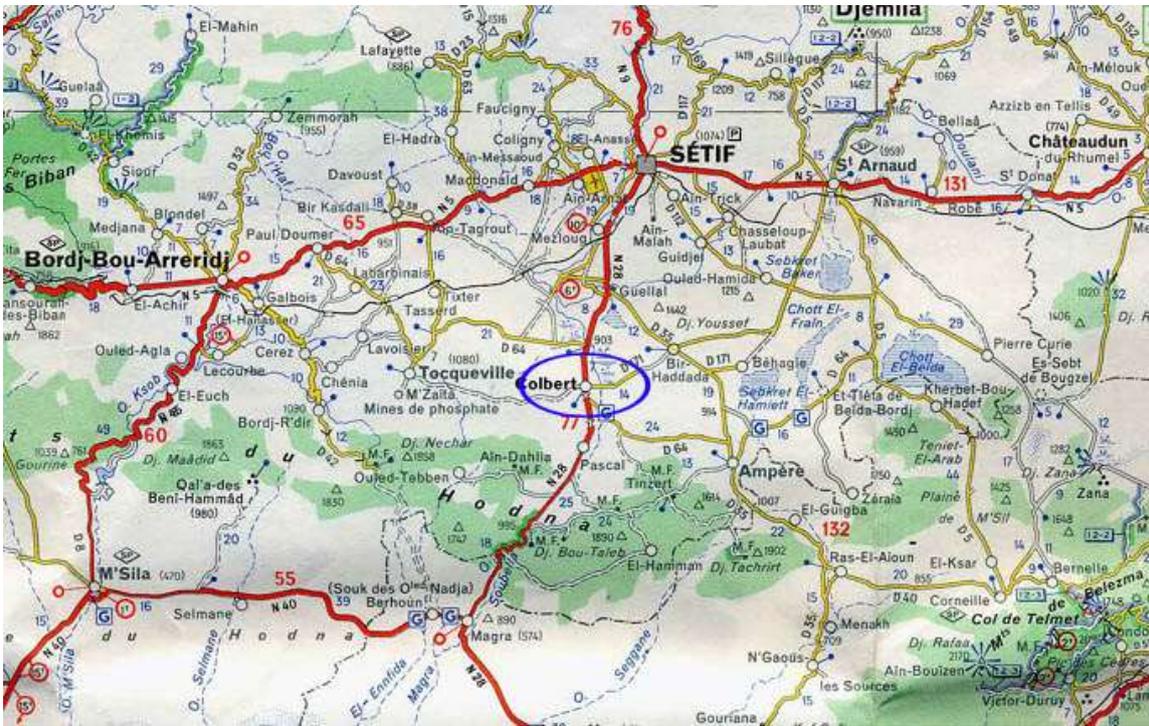


PASCAL

Dans l'Est algérien, à 978 mètres d'altitude au cœur d'un amphithéâtre de montagnes (Bou-Thaleb, Ouled-Tebben), cette localité est distante de 8 km au Sud de Colbert sur la RN 28 (Sétif-Magra).



Climat semi-aride sec et froid.

Nom d'Origine : BAHIRA = nom arabe signifiant les jardins.

C'est un territoire de 1 800 hectares à 978 mètres d'altitude, formant un plateau ondulé.

Présence turque 🇹🇷 1529 - 1830

A l'époque turque Sétif était dominée par les grandes familles locales dont les Ameurs étaient la grande fraction et gouvernés par les chefs Turcs envoyés par les Beys de Constantine. Cette organisation laisse Sétif loin des pouvoirs politiques et la marginalise ; il faudra attendre la colonisation française pour assister à une reconstruction et renaissance de la ville, disparue depuis.



Mais il ne faut jamais occulter que pendant trois siècles la principale industrie des barbaresques en Méditerranée fut la piraterie des vaisseaux avec la capture des chrétiens réduits à l'esclavage, dont plus de 30 000 d'entre eux étaient entassés dans six bagnes. Ces malheureux étaient vendus aux enchères sur les places d'Alger. Dans le Titteri, Médéa était le plus grand marché d'esclaves chrétiens de l'époque.



Présence française 1830 - 1962

Après le débarquement de Sidi-Ferruch en 1830 et le début de la conquête, la prise de Constantine, devenue une place militaire importante, avait permis d'établir la présence française dans toutes les plaines de l'Est jusqu'à Bône.

A la fin de l'année 1838, le maréchal Bugeaud jugeant utile de relier Constantine, prise en 1837, à Alger par les Bibans, territoires revendiqués par l'émir Abd-El-Kader, demande au général Galbois, Gouverneur de Constantine, d'entreprendre l'opération. Le cheikh El-Mokrani, califat de la Medjana, s'offre comme guide et garant de l'entreprise.

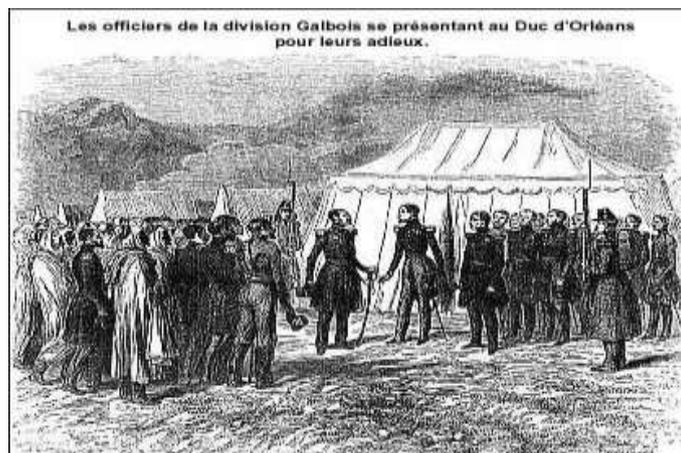


ABD-EL-KADER (1808/1883)



Thomas BUGEAUD (1794/1849)

Deux colonnes françaises, l'une venant d'Alger et la seconde de Constantine, doivent se rencontrer aux Portes de Fer. En raison de fortes pluies, celle d'Alger reporta son départ ; celle de Constantine avance jusqu'à Sétif qu'elle atteint le 15 décembre 1838, s'y arrête le temps d'installer une garnison puis prend le chemin du retour sans avoir eu à combattre. Nos soldats n'y découvrent que des ruines considérables, attestant une splendeur passée de cette capitale Maurétanienne.



En mai 1839, le général Galbois revient à Sétif où de nombreux chefs de tribus viennent lui offrir leur soumission, non sans quelque résistance du Calife Abdeslam El-Mokrani, cousin d'Ahmed, qui échouant dans sa tentative d'attaquer la troupe près de Sidi-Embarek se replie sur Zemmoura.

Le 16 octobre 1839, trois jours après le deuxième anniversaire de la prise de la ville, le maréchal Valée, gouverneur général, et le duc d'Orléans, partis de Constantine, arrivent à Sétif où une cérémonie grandiose les attend. Les califes au service de la colonisation étaient là, chacun accompagné de son goum richement paré.



Ferdinand, P, duc d'ORLEANS (1810/1842)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand-Philippe_d%27Orl%C3%A9ans



Sylvain, Charles VALEE (1773/1846)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sylvain_Charles_Val%C3%A9e



Lorsque les Français s'installèrent sur le site de l'ancienne Sétif, l'antique cité avait disparu, il n'en subsistait que des ruines, comme en témoigne cette gravure, datant de 1839, représentant l'emplacement où fut construite la première église catholique, appelée à être transférée plus tard au culte protestant.

La banlieue de Sétif, dès 1847, recevait ces premiers colons, et bientôt la ville s'entourait de village pour la plupart créés par la grande compagnie genevoise de colonisation. Vers le Sud, dans la région voisine des steppes et des chotts quelques villages furent tardivement créés : de 1877 datent Chania et Bled-Imour, de 1881 Lecourbe et Bordj-R'Dir, de 1891 Aïn-Oulmen (futur Colbert).

Auteurs : MM Yves BASSARD et Maurice VILLARD

Arrondissement de Sétif, Commune mixte des RHIRAS – Projet de création d'une Centre à BAHIRA.

PASCAL (*Source Anom*) : Le centre de population de Bahira/Pascal, de la commune mixte des Rhira, est établi en 1906-1907 ; des fermes étaient installées sur le territoire depuis les années 1870. Le centre prend officiellement le nom de Pascal par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de la commune.

Pour honorer la mémoire du célèbre mathématicien, physicien, inventeur et philosophe : Blaise PASCAL (1623-1662)



https://fr.wikipedia.org/wiki/Blaise_Pascal

Chef-lieu : SETIF puis COLBERT (AÏN-OULMEN).

Elle est créée par arrêté du 7 mars 1881 (à effet au 31 suivant) à l'aide de territoires distraits de la commune indigène de SETIF. Son chef-lieu, placé provisoirement au Bordj de Mohamed S'RIR, puis à SETIF, est ensuite fixé à COLBERT dans les années 1890. Son nom évolue de RIRHA en RHIRA avant 1892.

Elle est supprimée par arrêté du 14 janvier 1957.

Au tableau de l'année 1902 sa composition était la suivante :

Total 47 868 habitants dont 928 Français – Superficie = 210 758 hectares

COLBERT (AIN-OULMEN) : centre et chef lieu : 267 habitants dont 151 français – Superficie : 950 hectares,

AIN-TITEST : douar commune : 1 428 habitants dont 38 français – Superficie : 1 071 hectares,

AIN-KSAR : douar commune : 1 025 habitants – Superficie : 5 157 hectares,

AMPERE (AÏN AZEL) : centre : 614 habitants dont 241 Français, Superficie : 3 638 hectares,

Agrandissement d'AMPERE : Superficie : 1 415 hectares,

BAHIRA, fermes : 4 habitants dont 2 Français – Superficie 99 hectares.

BLED –LARBÂA : douar commune : 1 769 habitants – Superficie : 5 012 hectares,

CHOTT-EL-MALLAH : douar commune : 1 202 habitants dont 1 Français – Superficie : 1 816 hectares,

FRIKAT (EL-FRIKAT) : douar commune : 3182 habitants – Superficie : 14 752 hectares,

GUELLAL, fermes : 62 habitants dont 50 français – Superficie 3 870 hectares,

GUELLAL, douar commune : 1450 habitants – Superficie : 3 113 hectares,

GUEBELT Z'DIM : douar commune : 803 habitants dont 16 Français – Superficie : 3 780 hectares,

KHERBET-KSAR-et-THIR : douar commune : 624 habitants dont 11 Français – Superficie : 2 140 hectares,

MOSLY (Ouled MOSLY) : douar commune : 1 563 habitants dont 30 Français – Superficie : 8 780 hectares,

OULED -ABD-EL-OUAHAD : douar commune : 1 266 habitants – Superficie : 846 hectares,

OULED BOUTHARA : douar commune : 750 habitants – Superficie : 2 435 hectares,

OULED-BRAHAM : douar commune : 2245 habitants – Superficie : 4 539 hectares,

OULED-MAHALLA : douar commune : 984 habitants – Superficie : 3 292 hectares,

OULED-TEBBEN : douar commune : 3 953 habitants dont 12 Français – Superficie : 17 187 hectares,

OULED-SI-AHMED : douar commune : 2 512 habitants dont 4 Français – Superficie : 11 302 hectares,

TOCQUEVILLE (RAS-EL-OUED) : centre et fermes : 755 habitants dont 317 français – Superficie : 9 774 hectares,

Tribu des RIGHA GUEBALA :

BIR HADDADA (Ouled SEBAA) : douar commune : 3 229 habitants dont 1 Français – Superficie : 14 288 hectares,

BIR HADDADA : périmètre de colonisation : Superficie : 1143 hectares,

BOU-THALEB : douar commune : 2 241 habitants dont 15 Français – Superficie : 14 882 hectares,

HAMMA (EL-AMOUASSA) : douar commune : 2 037 habitants dont 5 Français – Superficie : 9 521 hectares,

RASFA (Ouled HADJEZ) : douar commune : 3 534 habitants dont 16 Français – Superficie : 18 690 hectares,

SEBKHA : douar commune : 4 348 habitants – Superficie : 19 715 hectares,

SEKRINE (EL FRIKAT) : douar commune : 2 700 habitants – Superficie : 11 653 hectares,

TENNEZARET (EL AMOUASSA) : douar commune : 3 293 habitants dont 18 Français– Superficie : 15 958 hectares,



Sortie sud de COLBERT

Source Anom : En 1957 elle était composée comme suit :

-BEHAGLE : Le centre de population d'Aïn Sultan, de la commune mixte de Rhira, est nommé Béhagle par décision du gouverneur général du 3 septembre 1904. Il est peuplé en 1905 (concessions agricoles), en 1907 pour le centre urbain. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-BIR-HADDADA : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars : Bir Haddada, Bou-Thaleb, Frikat, Hamma, Rasfa, Sebkhah, Sekrine et Tennezaret. Il est également appelé Ouled Sbaa (ou Sebaa). Il constitue la commune d'Ouled Sebaa (avec le centre de population de Bir Haddada) créée par arrêté du 14 janvier 1957 dans le département de Sétif.

-BLED-LARBAÂ : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est intégré à la commune de Tixter créée par arrêté du 14 janvier 1957 (avec le douar Mosly).

-BOU-THALEB : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars : Bir Haddada, Bou Thaleb, Frikat, Hamma, Rasfa, Sebkhah, Sekrine et Tennezaret. La commune de Bou-Thaleb est créée par arrêté du 14 janvier 1957 à l'aide des douars Bou Thaleb et Hamma de la commune mixte des Rhira. Siège : Le Hamma. Une section administrative spécialisée porte le nom de Hamma-Boutaleb.

-CHOTT EL MALAH : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est rattaché à la commune de Ksar Et Tir créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-FRIKAT : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars : Bir Haddada, Bou Thaleb, Frikat, Hamma, Rasfa, Sebkhah, Sekrine et Tennezaret. Il est intégré à la commune de plein exercice de Colbert lors de sa création par décret du 8 avril 1932.

-GUELBET Z'DIM : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Avec le douar éponyme, il constitue la commune d'Ouled Mahalla, créée par arrêté du 14 janvier 1957. Il est actuellement rattaché à la commune de Tixter.

-GUELLAL : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur Dahra, délimitée et constituée en cinq douars par décret du 29 janvier 1868 : Chabia, Malah, Guellal, Medjounès et Guelt Zerga. Dix-huit fermes sont créées sur l'azel Guellal et concédées à des Algériens, en 1874. Un seul lot reste disponible en décembre 1877. Un centre se constitue aux alentours de 1930. Le centre et le douar sont érigés en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec une partie du périmètre de colonisation de Mesloug).

-GUIDJAL : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur-Guebala délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (Ouled Adouan, Ouled Mansour, Ouled Ali Ben Nacer, Ouled Sabor, Guidjal et Ben Dhiab). Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Sétif, puis à celle des Rhira par arrêté du 20 décembre 1884, en dernier lieu à la commune mixte des Eulma par arrêté du 12 janvier 1889. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar Ben Dhiab). Guidjal est également une variante de Ras El Ma.

-HAMMA : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars. Avec le douar Bou Thaleb, il constitue la commune de Bouthaleb constituée par arrêté du 14 janvier 1957 ; siège : Le Hamma. Une section administrative spécialisée porte le nom de Hamma-Boutaleb.

-KHERBET : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est rattaché à la commune de Ksar Et Tir créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-OULED-ABD-EL-OUAHAD : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et constitué en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est rattaché à la commune de plein exercice de Tocqueville par décret du 12 avril 1922.

-OULED-BRAHAM : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est érigé en commune par arrêté du 5 août 1957, dans le département de Sétif.

-OULED-MOSLY : Territoire de tribu distrait de la commune mixte de Bordj-Bou-Arréridj par arrêté du gouverneur général du 22 mai 1890. Il est délimité par arrêté du 6 avril 1895 et constitué en un seul douar. Son nom est simplifié en Mosly vers 1900. Il est intégré à la commune de Tixter créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-OULED-TEBBEN : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et réparti en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Un centre de population y est projeté en 1903. Le douar est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

-PASCAL : Le centre de population de Bahira/Pascal, de la commune mixte des Rhira, est établi en 1906-1907 ; des fermes étaient installées sur le territoire depuis les années 1870. Le centre prend officiellement le nom de Pascal par décret du 28 décembre 1915. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de la commune.

-SEBKHA : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars : Bir Haddada, Bou Thaleb, Frikat, Hamma, Rasfa, Sebkha, Sekrine et Tennezaret. Il porte également le nom d'El Hamiet, au début.

-SEKRINE : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Guebala délimité par arrêtés des 25 mai 1900 et 4 mai 1901 et constitué en huit douars : Bir Haddada, Bou Thaleb, Frikat, Hamma, Rasfa, Sebkha, Sekrine et Tennezaret.

-TINAR : Centre de population créé au début des années 1880 (avant 1884) dans la commune mixte des Rhira, rattaché à celle des Eulma par arrêté du 12 janvier 1889. Sa population est habituellement dénombrée avec celle de Chasseloup-Laubat et il est qualifié de hameau au 20^{ème} siècle. Il est intégré à la commune de Chasseloup-Laubat constituée par arrêté du 12 janvier 1957.

-TITTEST : Douar issu du territoire de la tribu des Righa Dahra délimité par décret du 6 septembre 1866 et constitué en quatorze douars. Il est distrait de la commune indigène de Sétif et intégré dans la commune mixte des Rhira par arrêté du 7 mars 1881. Il est rattaché à la commune de plein exercice de Tocqueville par décret du 12 avril 1922. Une section administrative spécialisée porte son nom.

-TIXTER : Hameau routier créé en 1907-1908 dans la commune mixte des Rhira, rattaché à la commune mixte des Maâdid par arrêté du 16 juillet 1955. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec les douars Mosly et Bled Larbaâ).



de nos jours

Le 22 janvier 1902 : la Commission instituée par arrêté préfectoral en date du 5 novembre 1901, à l'effet d'étudier sur place les propositions de monsieur l'Administrateur de la Commune Mixte des Rhiras, tendant à créer un Centre de peuplement à Bahira s'est transportée sur place.

Appelée à se prononcer sur le meilleur parti à tirer des terres de Bahira, la Commission s'est rangée à l'avis de l'Administrateur des Rhiras qui préconise la création d'un village.

En effet, la qualité des terres, l'abondance des eaux, la salubrité du pays, la situation des plus favorables sur le chemin de grande communication de Sétif à Aïn-Touta par où s'écouleront les produits des mines du Boutaleb, dont la mise en exploitation est prochaine, sont des avantages appréciables qui permettent de bien augurer de la prospérité du futur centre.

Sécurité, influence politique :

Distant de 8 km de Colbert où sera installée bientôt une brigade de gendarmerie, il n'y a aucune crainte à avoir pour la sécurité du village projeté. Il existe, d'ailleurs depuis longtemps une ferme européenne à Bahira et les propriétaires ont toujours joui d'une parfaite tranquillité.

Au point de vue de l'influence française la création d'un centre qui présente de nombreuses chances de réussite ne peut avoir que d'heureux résultats.

Salubrité et Situation :

Le pays paraît être beaucoup plus salubre que Colbert. On ne remarque aucun des marécages qui sont une des principales causes de l'insalubrité de ce dernier centre.

Les terres de Bahira s'étendent à gauche du chemin de grande communication de Sétif à Aïn-Touta. Elles forment, une vaste plaine, d'une altitude moyenne de 980 mètres, traversée dans toute sa longueur par l'oued Bahira.

Propriété :

L'Etat ne possède à Bahira que le groupe n° 1 du plan du "Senatus-consulte" du douar Sekrine, d'une superficie de 379 hectares et 97ares qui lui a été attribué à la suite des opérations du Sénatus-consulte de 1863. Ce groupe sera entièrement disponible dès que le sieur Boukrouna Slimane ben Ahmed qui détient actuellement la parcelle

appelée Metaïna, aura reçu en compensation la terre dite Boura, formant le groupe N° 3 du douar Hamma, conformément à une décision gouvernementale du 6 août 1901.

Cette affaire sera réglée à bref délai. Il n'est pas possible de créer un centre avec les seules ressources domaniales existantes sur ce point, mais il est facile de réunir au groupe N°1, toutes les parcelles de terrain qui l'entourent. On arrive ainsi à créer, un périmètre de colonisation d'une étendue de 970 hectares.

Situation qui sera faite aux Indigènes par le prélèvement de leurs terres :

Le prélèvement des terres appartenant aux indigènes ne donnera lieu à aucune difficulté, la Djemaâ intéressée accepte les compensations que l'Administrateur leur propose dans les autres immeubles domaniaux que l'Etat possède dans le douar Sekrine, permettant de les recaser dans des conditions équitables. En cas de besoin, on pourrait utiliser les terres de Bou-Thaleb (*mentionné également Boutaleb*) d'une superficie de 1 107 hectares.



PASCAL / SALAH-BEY

Voies de communication :

Le centre de Bahira sera desservi par le chemin de grande communication de Sétif à Aïn-Touta qui borne le territoire de colonisation sur toute sa longueur. Le centre sera à 30 km de la gare du Mesloug, 41 km de Sétif, 31 km d'Ampère et 100 km d'Aïn-Touta.

Eaux d'alimentation et d'irrigation :

L'alimentation en eau potable sera assurée au moyen de l'adduction de l'Aïn-Safsaf, source située à 6 km de l'emplacement choisi pour le centre. Les eaux de l'oued Bahira, très abondantes, pourront après des travaux, servir à irriguer tout le territoire comme terres de grandes cultures.

Emplacement du village :

L'emplacement du village a été fixé sur un petit plateau rocheux, situé sur la route et qui domine tout le territoire de colonisation.

Commerce et industrie :

Il y a tout lieu d'espérer que, grâce à la situation très favorable de ce village et à la proximité d'un centre minier important, le commerce prendra un essor rapide et que diverses industries ne tarderont pas à s'implanter dans le pays. C'est dans cette pensée que la Commission a jugé utile de prévoir un nombre de lots industriels plus élevé qu'à l'ordinaire.

Qualité des terres :

Le sol est de nature sablonneuse, les terres sont en général d'excellente qualité et peuvent se prêter aux cultures les plus variées, céréales et en irrigable culture de pommes de terres et fourragères.

Dépenses d'installation et d'acquisition :

Les dépenses de la création du centre peuvent s'évaluer de la manière suivante :

- Nivellement et empierrement des rues,
- Conduite de 6 km pour l'adduction de l'oued Safsaf,
- Construction de deux bornes fontaines, d'un abreuvoir et d'un lavoir,

- Construction d'un barrage sur l'oued Bahira, de partiteurs, de canaux et de vannes pour l'irrigation,
- Plantations,
- Mur de clôture du cimetière.

Au total aucun bâtiment administratif n'est prévu. Le lotissement se composera de :

- 16 Concessions de 40 hectares,
 - 30 lots urbains de 10 ares avec un jardin de 30 ares.
- La Commission exprime l'avis de concéder gratuitement un lot urbain avec le jardin et de vendre à l'amiable le lot rural. Chaque concessionnaire devra faire un apport de 6 000 francs qui se répartit ainsi :
- Construction de la maison d'habitation et d'exploitation, 3 000 francs
 - Cheptel et instruments agricoles, 3.000 francs.



de nos jours

-Le 12 octobre 1904, le peuplement débute. Le Préfet fait remarquer au Gouverneur général la nécessité de la construction d'une Mairie et d'une Ecole. Après l'accord obtenu, les travaux sont confiés à l'entreprise Carlone pour la somme de 23.870 F, suite à un rabais de 2 %.

PEUPELEMENT : Premiers attributaires de 1901 à 1906 :

Noms	Prénoms	Origines
BALMELLE	Marius	Ardèche,
BONTHOUX	Edouard	Isère,
BASTIDE	Auguste	Ardèche,
CHAMBON	J. Cyprien	Ardèche,
CHARBY	Sylvain	Khemshala (Algérie),
CHAMPETIER	Paul	Bordj-R'Dir (Algérie) (en remplacement de HAAS)
CESARI	Paul	Corse
CHOUILLET	Adolphe	
DESSERVY	Pierre	Rhône
DUMAS	Marius	Navarin (Algérie)
DUTECH	Pierre (forgeron)	Tocqueville (Algérie)
DEVERDUN	Théodore	Sétif (Algérie)
DUPUY	Pierre	Ariège
EYMARD	Joseph	Hautes Alpes
FRANCOU	J. Pierre	Hautes Alpes
Vve FERRAND		
GROSJEAN	Brice	Haute Saône
GINESTE	Basile	Ardèche
JULLIAU	Cyprien	Ardèche
MOURARET (1903)	Auguste	Ardèche
MOURARET	Auguste, Marius	Ardèche
MOURARET	Auguste, Ferdinand	Ardèche
MONDY	Jacques	Dordogne
NEVEU	Charles	Lavoisier (Algérie)
PUJOL	Joseph	Ariège
PUJOL	François	Ariège
PUJOL	J. Pierre	Ariège
PELLAUTIER	Jean	
PONS	Emile	Ardèche
PUGNET	Camille	Aude

POCHAT	Charles (comptable)	Tocqueville (Algérie)
RIVIERE	Louis	Ardèche
ROUX	Raymond	Ardèche
RIEU	Victor	Ardèche (Remplaçant GROSJEAN)
ROUSSEL	Louis	Ardèche
TOUYERE	Raymond	Haute Garonne
VOGLIMACCI	Pierre	Corse

Puis d'autres familles : BALMELLE Marius ; CHAMPETIER Firmin ; CANEPA Louis ; HILTEMBRAND, JANY ; LAITIER ; LECA Xavier ; ROQUES Louis ; ROBILLARD ; RAYNAUD ; PUJOL-REY Victor.



Source : Gallica : *Le PROGRÈS DE SÉTIF* en date du 30 janvier 1907 : Auteur M. PASQUINI

« POUR LES COLONS DE PASCAL »

« Nous avons, à diverses reprises, plaidait la cause des colons de Pascal. Nous croyons devoir insister, pour attirer l'attention de M. le Gouverneur général sur une situation digne du plus grand intérêt.

La Haute Administration, a elle même reconnu qu'un colon, pour réussir, pour prospérer, devait avoir une concession de 60, 80 ou 100 hectares. En effet, le colon doit, non seulement pouvoir vivre sur sa concession, mais il doit pouvoir élever sa famille et coloniser dans le sens le plus large du mot.

Or, les concessionnaires de Pascal n'ont reçu que 40 hectares, quelques-uns même moins. On nous répondra qu'ils ont tous un lot irrigable. Cela suffit d'autant moins que quelques hectares sont dans le rocher.

« 40 hectares pourraient peut-être suffire au nord de Sétif, où les terres excellentes ont une grande valeur, mais non dans les Rhira. Malgré la bonne volonté qu'apportent les concessionnaires de Pascal à cultiver les terres qui leur ont été concédées, le résultat n'est pas proportionné à leurs efforts et il est du devoir de l'Administration d'aviser, pour que le découragement ne s'empare pas de vaillants cultivateurs ayant droit à beaucoup de bienveillance.

« Ainsi, depuis la création du village, les colons attendent encore la réglementation des eaux de l'Oued-Bahira et la mise en adjudication des travaux de canalisation qui doivent leur permettre d'irriguer leurs terrains.

« L'Administration a demandé aux colons de former un Syndical ; les colons ont immédiatement obéi. Une somme de 21 500 francs a été votée pour les canaux d'irrigation, mais des retards inexplicables sont apportés à la mise en adjudication des travaux.

« L'Administration doit prendre une autre mesure nécessaire à la prospérité du centre de Bahira. Actuellement, le marché se tient, dans la plaine rue, à trois kilomètres du village. Pourquoi ne point faire tenir le marché dans le périmètre du village ? Cette mesure amènera hebdomadairement, à Pascal, affluence d'indigènes et de colporteurs ; des négociants pourront même, de ce fait, s'installer dans le nouveau centre.

« Nous indiquons donc, en quelques mois, ce que peut faire l'Administration pour la prospérité certaine du centre de Pascal :

- 1/Donner aux colons un lot d'agrandissement non prévu aux titres provisoires ;
- 2/Hâter la mise on adjudication des travaux do canalisation des eaux de l'Oued-Bahira ;
- 3/Transporter le marché hebdomadaire de Bahira au village même de Pascal.

Nous exprimerons un dernier désir, c'est que la route qui va de Colbert à Pascal soit mieux entretenue.

Elle est actuellement presque impraticable ; on a bien jeté quelques cailloux pour combler les trous ; mais les cailloux s'en vont et les trous restent ».[Fin citation PASQUINI].

-Le 17 août 1907 : Monsieur Chouillet Adolphe construit un moulin à mouture indigène.

-1908 : Création d'un Bureau de Facteur-receveur

- Le 27 mai 1910, réfection, par l'entreprise Fratissier, de la conduite d'eau alimentant le centre de Pascal.

Trente concessions de 40 hectares, communales de 300 ha, la principale culture est le blé et l'orge, l'élevage de moutons, chevaux et bœufs. Marché le Dimanche. Une école sera prochainement installée, le service du culte sera assuré par le desservant de la paroisse la plus voisine.

Le Service médical sera fait par le médecin de colonisation de la circonscription.

Dépenses faites pour l'installation 102 260 Francs.

Répartition des concessions :

- 22 Immigrants, 10 indigènes

- 7 familles de 34 personnes sont installées,

- 14 maisons sont construites.

-Le 12 mai 1914, création d'un Bureau télégraphique,

- 1916, le Gouverneur accorde un crédit (49 francs) pour le paiement des taxes d'irrigation afférentes aux lots de jardins,

- 1917, le 15 octobre décret approuvant l'acte administratif destiné à consacrer l'échange conclu entre l'Etat et monsieur Joulian nécessaire à l'agrandissement des Concessions de Pascal. Mise en service du réseau téléphonique urbain.

- 1922. Cession du terrain militaire,

- Le 2 octobre 1926 remise du terrain de campement de Ras-Isly, situé en bordure du chemin N°11 au kilomètre 55 de Sétif à Aïn-Touta

- 1929. Un Adjoint spécial et un membre siègent à la Commission municipale de la Commune mixte des Rhiras.

- 1940. Pascal reçoit une dotation de 25 fusils *Lebel* modèle 86/93 et de 2 500 cartouches sous la responsabilité de Monsieur Pujol Pierre, Adjoint Spécial, Rivière Louis, conseiller municipal et Gineste Raoul, colon.

Ecole mixte de Pascal : avec deux salles, deux classes primaires, pour 58 élèves ; un logement de 3 pièces, une cour de 189 m² clôturée avec un préau de 36 m².

Au Sud du village vers Magra, une source dont les eaux très abondantes actionnent le moulin Chouillet et irriguent les cultures. Beaucoup plus au Sud, à la sortie des gorges de la Soubelja, le moulin Emard est entouré d'orangers. La commune était administrée par un Adjoint spécial, nous pouvons citer : MM Voglimaci – Champetier Gaston – Rivière Louis - Pujol – Soulat Pierre qui occupèrent ce poste.

Ecole Mixte de Pascal : Deux salles, 2 classes, 58 élèves, un logement de 3 pièces, une cour de 189 m² clôturée, un préau de 36 m².



Le Jardin

SOUVENIRS

- Auteure : Mme CHAMPETIER-TRUFFAUT Maryse -

« Pascal, c'est un charmant petit village d'une vingtaine de familles européennes : Pujol – Mourabet – Deverdun – Rivière – Ferber – Dauhenhauer – Champetier – Gineste – Carlone – Dapelo. On se querellait pour les élections, on se disputait l'eau pour irriguer les jardins, mais tout était si vite oublié. Le jour de l'an les familles se rendaient visite. Les enfants faisaient la tournée des maisons, dégustant un chocolat ou une petite liqueur.

C'était un vrai bonheur de se retrouver le Lundi de Pâques dans les gorges de la Soubelja où nos voisins Béhaglais partageaient nos parties de pêche.

« La messe était célébrée dans la Mairie c'était l'occasion pour les familles de se retrouver. Afin de réunir des fonds destinés à la construction d'une église. Une grande fête fut organisée avec un bal dans les locaux du dock, aménagés et décorés pour la circonstance. De tous les villages environnants les familles affluèrent, ce fut un immense succès, ce qui permit d'édifier l'église du village. Il n'y avait pas de prêtre, le catéchisme était enseigné aux enfants par Phino Pujol mais pour préparer la communion il fallait qu'ils se rendent chez madame Fontaine à Colbert.

« Pascal c'était presque le bout du monde, éclairé à la lampe à pétrole jusqu'en 1952, avec ses joies et ses peines. Le médecin, le docteur Conche demeurait à Colbert, pourtant les accouchements se pratiquaient chez soi. Il ne fallait pas naître le jour de l'an sous la neige, c'était alors la vieille indigène Adilja qui préparait la patiente, « tata » Pauline avait pour mission de garder les enfants dans l'attente de l'heureux événement.

« Pas de vétérinaire, Gaston Champetier remplaçait parfois, le docteur Bernard de Sétif, il était l'homme à tout faire dans le village, aidant à la tradition du sacrifice du porc ou tout aussi bien effectuant la toilette des défunts. Ardéchois, Alsacien, Corse, quelle saga pour tous ces pionniers défricheurs, arrivés avec quelques kilos de bagages, construisirent leurs modestes maisons, transformèrent ce désert en un pays prospère.

« Aucune administration à Pascal, la postière Mme Ferber, les agents municipaux, Instituteurs - Gardes forestiers : Rougeon, Bureau, Baudin, Porte, Noël, Didier, Zaragoza, Luciani, Combe, Latil, Brissinger, Cormi...

« L'oasis de Biskra n'était qu'à 160 km, ce n'était pas l'époque des voyages, les colons étaient occupés toute l'année par les travaux des champs et encore plus pour les soins du bétail. Des parties de cartes chez Zazou Pujol ou chez Raoul et Toutoune Gineste, les jeunes dansaient la Cumparsita, le Tango bleu, Only-You des Platters ou Daniela des Chaussettes noires au son d'un « Tépaz ». Des parties de chasse, perdreaux, lièvres, sangliers, dans les Ouled Tebenna à Charenne, les amis : Schembri, Scabello, Mérit Charlot, Colombo, Albert Villard, Cassou, Vassia, se joignaient à Gineste et Gaston Champetier, les organisateurs.

« Les monts du Boutaleb sont loin de nous, les gorges de Ras-Isly hantent encore nos souvenirs d'enfance, on songe aux étoiles que l'on essayait de suivre les soirs d'été en prenant le frais devant nos portes et en faisant des vœux, on pense à la plage du village, au sirocco et aux nuages de sauterelles, à l'école communale, à notre petite église Sainte Marie, aux jardins verdoyants, au pont du village, aux fontaines, à nos randonnées à vélo sur la route de Colbert, à J. Pierre et Joël Mouraret et son frère Christian, à Colette et Michèle Pujol, à Lifou Rivière et ses sœurs, à Marie-Andrée, Pierrette, Josette et J. Michel Pujol, à Gyslaine et Alain Pujol, à Dany Champetier, à Claude, Marlène et Serge Deverdu, à Michou Gineste, M. Thérèse Cormi et ses sœurs M. Paule et Sylvianne, Josiane et Maryse Champetier, aux filles Bezert, au tandem Yoyo et Pierrot Conche, les fils du docteur Conche, sans oublier les plus anciens Laurette, Lisette, Suzanne, Odette et René Mouraret et bien d'autres...

« Tchao, Tchao PASCAL, ton ciel bleu et tes champs de blé, « *les yeux battus, la mine triste* », adieu Dany Gineste, tu étais un enfant de PASCAL, tu es dans nos cœurs, tu chantais si bien...Tchao, Tchao Bambino en nous quittant ».

[Fin citation CHAMPETIER-TRUFFAUT Maryse]



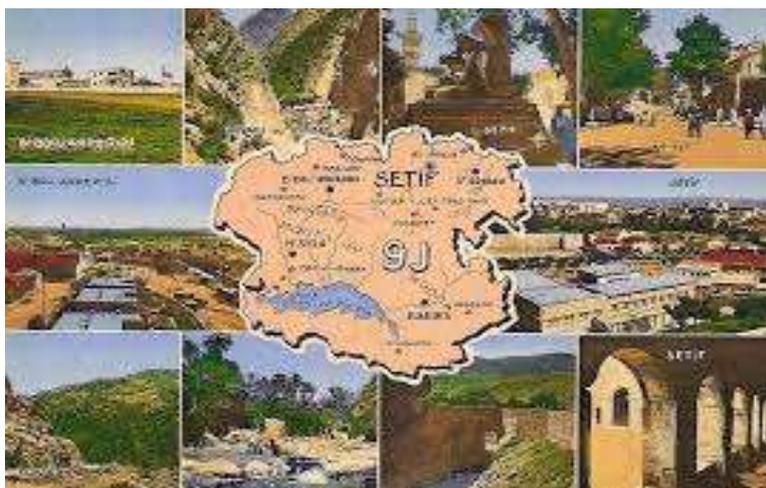
de nos jours

DEPARTEMENT

Le département de Constantine est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait l'index 9J.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de Sétif et le département de Batna.

Le village de PASCAL dépendait du département de Sétif et de l'Arrondissement de Saint-Arnaud, avec 11 centres : AMPERE - BEHAGLE - BELLAA - CHASSELOUP LAUBAT - COLBERT - GUELLAL - NAVARIN - **PASCAL** - PIERRE CURIE - SAINT ARNAUD - SILLEGUE.



MONUMENT AUX MORTS

Nous n'oublions par nos forces de l'ordre victimes de leurs devoirs dans ce secteur :

- **Canonnier (31^e RA) BENECH Marius (22 ans), tué à l'ennemi le 21 octobre 1959 ;**
- **Sous-officier (9^e RCP) BERNOT Alain (24 ans), tué à l'ennemi le 21 mai 1960 ;**
- **Chef d'Escadron (EM) BROUSSARD Claude (48 ans), tué à l'ennemi le 25 décembre 1959 ;**
- **Soldat (?) DJENANE Mohammed (19 ans), enlevé et disparu le 27 avril 1959 ;**
- **Lieutenant (15^e BTA) DRIOUX Robert (31 ans), tué à l'ennemi le 14 juin 1959 ;**
- **Aspirant (?) LAMBOLEY Michel (21 ans), tué à l'ennemi le 16 octobre 1960 ;**
- **Brigadier (29^e RD) MAUNOURY Alain (22 ans), tué à l'ennemi le 13 novembre 1958 ;**
- **Militaire (?) REHAULT Albert (23 ans), tué à l'ennemi le 17 novembre 1957 ;**
- **Militaire (?) SIZUN J. Louis (21 ans), tué à l'ennemi le 21 mai 1960 ;**
- **Adjudant-chef (3^e RTA) STEU Paul (35 ans), tué à l'ennemi le 25 février 1962**

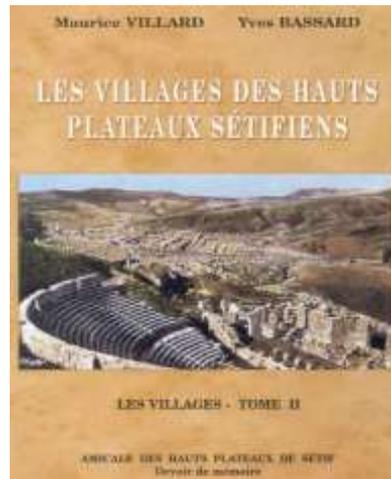
EPILOGUE SALAH-BEY

De nos jours = 27 175 habitants



SYNTHESE réalisé grâce aux Auteurs précités et à la documentation issue de l'ouvrage de MM. VILLARD et BASSARD que je remercie vivement. Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les Hauts Plateaux Sétifiens je vous invite à vous référer au livre ci-dessous :

http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algeriethèque/resume_livre/resume_villard.html



BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]